

| NOMBRE DE MEMBRES              |             |                                     |                           |
|--------------------------------|-------------|-------------------------------------|---------------------------|
| Afférents au conseil municipal | En exercice | Qui ont pris part à la Délibération | Qui ont pris part au vote |
| 13                             | 13          | 9                                   | 9                         |

**2023/41**

DÉPARTEMENT DE L'YONNE  
**EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
DE LA COMMUNE DE BUSSY en OTHE

Convocation  
22/06/2023  
Date d'affichage  
22/06/2023

Séance du 29 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-neuf

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine DECUYPER, Maire.

Les membres du Conseil Municipal présents : E. TRESCARTES – S. GREMY – W. COLAS - C. GUILLAUME – F. EUSTACHE (arrivé à 19h08) – H. CAPPELLAZZI – B. DOMINIQUE WEBER  
DA CONCEAO – C. GREGOIRE

Absent excusé : P. BARDEL

Absents : C. BLARDAT-KATOUI – A. DEGUY – P. LAMY-BOYET

Secrétaire : S. GREMY

**INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Maire informe le Conseil Municipal du projet d'installation d'une unité de méthanisation avec plan d'épandage sur la commune de Migennes.

Vu le dossier d'enregistrement déposé le 15 novembre 2022, complété le 24 février 2023 par la SAS ENGIE BIOZ, relatif à l'installation d'une unité de méthanisation de déchets organiques sur le territoire de la commune de Migennes, afin de produire du biogaz,

Vu le rapport de l'inspecteur des installations classées du 2 mars 2023,

Considérant que la demande formulée est soumise au régime de l'enregistrement sous les rubriques 2781-1b et 2781-2b,

Considérant qu'il y a lieu de soumettre la demande du pétitionnaire à la consultation du public, conformément aux dispositions du code de l'environnement,

Considérant que l'avis de la commune de Bussy-en-Othe est demandé,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le

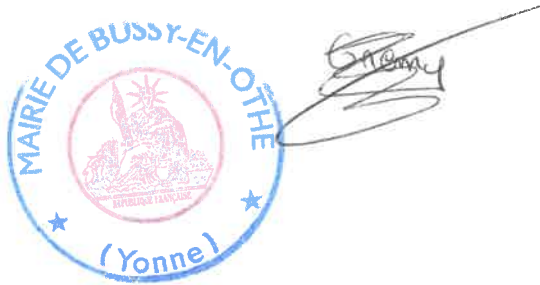
ID : 089-218900595-20230629-2023\_41-DE



**Emet un avis favorable sur le projet d'installation d'une unité de méthanisation avec plan d'épandage sur la commune de Migennes.**

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et ans ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

La Secrétaire  
S. GREMY



Le Maire  
Catherine DECUYPER

